

## **V1 : DES PROGRÈS MAIS LE COMPTE N'Y EST VRAIMENT PAS**

Fin mai, l'administration a enfin diffusé la V1 du protocole 2023/2027 aux syndicats presque 3 mois après la V0.

FO constate avec satisfaction le rattrapage indemnitaire (+3,5%) pour les personnels au RIFSEEP (corps administratifs, personnels MTECT) qui avaient été injustement oubliés lors de l'augmentation accordée aux 4 corps techniques en janvier.

En revanche, FO déplore que l'administration privilégie les augmentations indemnitaires au travers d'un complément annuel (CIA) dont le montant et les conditions d'attribution peuvent varier chaque année.

FO ne veut pas d'un CIA pour les 4 corps techniques DGAC.

FO demande des augmentations indemnitaires mensuelles renouvelées chaque année :

- +100 euros/mois chaque année (+500 euros/mois sur la durée du protocole) pour les catégories A et assimilés.
- +75 euros/mois (+375 euros/mois à la fin du protocole) pour les B et assimilés.
- +50 euros/mois chaque année (+250 euros/mois à la fin du protocole) pour les C et assimilés.

FO considère que de nombreux chantiers essentiels restent encore en suspens :

- Dossiers DSNA : organisation du travail des contrôleurs, fermeture de terrains et de la vigie trafic CDG, avenir des TSEEAC contrôleurs...
- Mesures statutaires : grilles indiciaires, emplois fonctionnels.
- Modification des textes salaires ouvriers d'État.
- Amélioration des conditions de gestion et de rémunération des agents contractuels.
- Effectifs : quels schémas d'emplois pour les différents corps ?

**FO souhaite que ces sujets soient abordés en toute transparence lors de réunions plénières et non pas seulement lors de bilatérales.**

**FO veillera à ce que le protocole propose des avancées équitables pour tous.**

